



Ministère de la Culture
À l'attention de Monsieur Luc Allaire
Secrétaire général du ministère de la Culture
182 rue St Honoré
75 001 Paris

Paris, le 29 janvier 2021

Objet : Lettre ouverte - mise en place de l'OAC

Monsieur le Secrétaire général,

Depuis le 1^{er} janvier 2021, une nouvelle organisation de l'administration centrale (OAC) du ministère de la culture est entrée en vigueur.

Comme il était prévisible, sa mise en place sur le terrain, à hauteur d'hommes et de femmes très investis dans leurs missions, se révèle nettement plus délicate et difficile que vous-même et les autres responsables de ce chantier le disiez.

C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales vous avaient demandé que la définition des nouvelles fiches de postes des personnels impactés par la réorganisation, et leur finalisation soient repoussées au 31 mars 2021, ce que vous avez fini par accepter.

Nous étions convenus que ce délai de trois mois serait mis à profit pour associer ces personnels aux transformations du cadre comme du contenu de leur travail, pour s'appuyer sur leur expertise et construire dans la transparence les nouveaux projets de service sans laisser un seul d'entre eux sur le bord de la route. Il en va de la bonne marche, pour plusieurs années, de la nouvelle organisation que vous avez portée et défendue mais aussi de l'exemplarité de l'employeur public dans le traitement des compétences et des parcours professionnels, mais aussi de l'humain tout simplement.

Malgré nos désaccords persistants sur tout un ensemble de sujets, nous nous efforçons de croire que vous n'êtes pas indifférent à tout cela.

C'est pourquoi, alors que s'engage déjà le mois de février, nous vous demandons de bien vouloir organiser rapidement une réunion « point d'étape » avec les organisations syndicales représentatives, les directeurs/délégué généraux et chefs de service concernés par l'OAC afin que soit présentées les modalités précises suivant lesquelles ceux-ci conduisent les différents chantiers de transformation et, le cas échéant, les problèmes rencontrés en chemin.

La convocation de cette réunion est d'autant plus nécessaire qu'un nouveau confinement de plusieurs semaines débute ces jours-ci, qui ne plaide absolument pas pour un bon déroulement desdits chantiers et maintient les agents à distance du collectif de travail, souvent isolés.

L'instauration de ce confinement, que chacun voyait revenir à un moment ou un autre, nous amène également à vous interroger sur les dispositions particulières que vous avez prises afin de combler le déficit de postes informatiques mobiles qui handicape et mine, à la longue, un grand nombre de nos collègues. Sur ce second sujet, nous vous demandons aussi d'accepter d'organiser dans de brefs délais une réunion avec les organisations syndicales afin de nous présenter votre plan d'action, par direction, pour remédier à ces carences.

Nous vous demandons enfin de ne pas considérer comme de l'impolitesse ou de la provocation le fait que nous ayons choisi la forme de la lettre ouverte pour vous adresser ces demandes. Ce n'est absolument pas notre état d'esprit. Il se trouve simplement que l'attente d'informations, de transparence et de considération est actuellement très forte dans les services.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de notre haute considération.

Pour le SGAC-CGT,
Jean Paul Leonarduzzi et Chloé Grimaux